Novembre 2016

DES PLANS, DES ACCORDS, DES EVALUATIONS…..

POLLUTION DE L'AIR

Photo © OÏKOS KAÏ BIOS . Le Salève est au carrefour de deux vallées très fréquentées, celle de l'Arve qui mène en Italie et celle du Rhône. La pollution générée par Genève et ces deux axes en fait l'une des régions les plus polluées de France.

La presse locale et nationale ont fait état du rapport d' «Evaluation des politiques publiques de lutte contre la pollution de l'air». Par exemple, le Dauphiné Libéré du 25 mai 2016 titrait « *Le rapport qui veut réformer la lutte contre la pollution de l'air* ».

Le document de présentation de ce rapport (à cette adresse ~ Assemblée Nationale http://www2.assemblee-nationale.fr/content/download/43543/412522/version/1/file/Pr%C3%A9sentation+Rapport+pollution+13_05_16.pdf) évoque entre autres le coût pour la santé de la pollution de l'air :
« Coût estimé de la prise en charge des maladies respiratoires : 1 à 2 Md€ pour le système de soins, soit 15 à 30 % du déficit 2012 de la branche maladie ».
La pollution de l'air intérieur, ainsi que celle due aux produits phytosanitaires de synthèse de l'agriculture (pesticides, fongicides…) sont d'autres aspects abordés.
Force est de constater que ces facteurs, même s'ils ne sont pas officiellement mis en avant, constituent sûrement l'une des causes de la baisse de l'espérance de vie en France. Lire, à cette adresse ~ le Nouvel Obs http://tempsreel.nouvelobs.com/societe/20160119.OBS3009/l-esperance-de-vie-recule-en-france-pourquoi-cette-baisse-soudaine.html .

Nous saluons donc ce document, en espérant qu'il ne restera pas lettre morte, car il n'est, hélas, que « consultatif ».
Pour notre part, nous avons écrit à Mr Martial Saddier, député coauteur du rapport.
Nous n'avons pas reçu de réponse à ce jour.

NOTRE LETTRE.

Monsieur Martial Saddier
Député de Haute Savoie

Annemasse, le 15 juin 2016

Monsieur le Député,

Nous savons que la qualité de l'environnement est l'une de vos préoccupations.
En témoignent votre rapport de 2003 sur l'agriculture biologique dont référence a été faite lors des travaux du sénat du 15 juin 2016 (1) et celui sur « l'évaluation des politiques publiques de lutte contre la pollution de l'air » remis récemment au Président de l'Assemblée Nationale.
Nous en avons lu avec intérêt les différents commentaires dans le Dauphiné Libéré du 25 mai, page 6, sous le titre : « Le rapport qui veut réformer la lutte contre la pollution de l'air ».

VOTRE RÉGION

HAUTE-SAVOIE | Le député républicain Martial Saddier a remis un

Le rapport qui veut la lutte contre la po

Un an de travail, une centaine d'auditions, le concours de la Cour des comptes et au bout du chemin, 22 propositions contenues dans un document remis au président de l'Assemblée nationale. Le député LR de Haute-Savoie Martial Saddier et son collègue écologiste de l'Hérault Jean-Louis Roumégas viennent de dévoiler leur rapport sur "l'évaluation des politiques publiques de lutte contre la pollution de l'air". Décryptage.

1 Renforcer la connaissance et l'évaluation

Selon les deux élus, il est encore trop difficile de parler « simplement » de la qualité de l'air et encore plus d'en évaluer le coût pour la santé publique et l'économie (un rapport du Sénat évoque cependant une fourchette de 68 à 97 milliards d'euros annuels !). Ils proposent donc d'établir un indice unique de la qualité de l'air, de le mettre à la disposition du public (via par exemple une application pour smartphones) et surtout de créer une structure de recherche interdisciplinaire pour évaluer réellement les coûts.

2 Clarifier et simplifier les politiques

Il s'agit probablement de l'un des axes les plus forts du rapport. « Plutôt que de l'idéologie, il faut une vision globale, explique Martial Saddier. Il y a pour l'heure trop de procédures, qui se croisent parfois de façons inappropriées conduisant parfois à traiter de manière contradictoire les questions de pollution et de climat, alors qu'elles sont interdépendantes. » Le rapport pointe en outre l'inefficacité de certaines politiques. Exemple criant : la circulation alternée qui « ne rime à rien » puisqu'elle est basée sur les numéros de plaques et pas sur la pollution réelle. Le rapport propose de la remplacer par une circulation graduée ou partagée, réservée aux véhicules les moins polluants ou au covoiturage.

Le document préconise aussi de décentraliser davantage la conduite des politiques (en les confiant au duo région/intercommunalités) et de simplifier la gestion des épisodes de pollution en remplaçant les dispositifs actuels par un système d'alerte simple identifié par quatre couleurs (vert, jaune, orange, rouge) exactement comme en matière de météo.

3 Rendre "plus propre" la circulation routière

La France compte encore « 10 à 13 millions » de véhicules qui ne sont pas propres, déplore Martial Saddier. Le rapport préconise donc de favoriser le renouvellement du parc, en instituant un bonus-malus pollution atmosphérique et une prime à la casse ciblée pour les vieux bus et les vieux camions. « Nous devons aussi nous attaquer au problème du "dernier kilomètre", ces petits utilitaires qui livrent et polluent les villes. Pour cela, il faut aider au développement des poids lourds et utilitaires roulant à l'électricité ou au gaz. ».

Les deux députés, échaudés par l'expérience Volkswagen, veulent aussi instaurer des tests de pollution indépendants et en conditions réelles.

4 Soutenir les efforts de l'industrie

« L'industrie a fait des efforts énormes, par exemple dans la vallée de l'Arve, note Martial Saddier. C'est elle qui enregistre les baisses d'émissions les plus importantes. » Pour poursuivre dans cette voie, le rapport préconise la mise en place d'un fond air-industrie afin de soutenir financièrement les efforts des entreprises. « C'est exactement ce qui est fait avec le fonds air-bois en Haute-Savoie. D'ailleurs, une expérimentation va être lancée dans la Communauté de communes Faucigny-Glières » note le député.

5 Imaginer de nouvelles méthodes pour l'agriculture

« Dans des secteurs comme la vallée de l'Arve, qui dispose d'un plan de protection de l'atmosphère, la question de la pollution liée aux écobuages est quasiment réglée » se réjouit Martial Saddier. Il reste en revanche le dossier de la pollution à l'azote liée aux fosses à lisier et à l'épandage à l'air libre. Le rapport propose de favoriser les fosses couvertes et de développer les techniques d'épandage par injection directe dans le sol. « De toute façon, l'Allemagne est en train de pousser l'Europe à les rendre obligatoires » assure l'élu.

Julien ESTRANGIN

Les p

Au point 2 de cet article est évoquée la circulation alternée, une mesure que vous jugez peu efficace. Dans ce même paragraphe, votre rapport propose une circulation réservée aux véhicules les moins polluants.
Nous nous demandons si vous faites aussi allusion à la vignette verte (2), car cette disposition nous préoccupe.
En effet,

- D'une part, Mme Royal fait une belle part aux véhicules électriques. Or, que ce soit les batteries ou l'énergie nucléaire qualifiée à tort de non polluante (voir l'article du Dauphiné Libéré du 26 avril sur Tchernobyl, en annexe), elles ne sont pas sans effets sur la nature. Par exemple, la température de l'eau du Rhône s'est élevée de 2°C en 30 ans, entre autres à cause de la nécessité du refroidissement des centrales nucléaires (3).
- D'autre part, le GPL et le GNV ne sont même pas mentionnés dans le document Officiel du Ministère. Il n'est donc fait aucune nuance entre le Diesel et ces carburants plus propres qui n'émettent ni particules fines, ni NO_X.

Une telle discrimination est, nous n'en doutons pas, inacceptable pour vous alors que la 1ère station service de bio méthane d'Auvergne – Rhône-Alpes vient d'être inaugurée à St Pierre en Faucigny (Le Dauphiné Libéré du 4 juin).

Par ailleurs, en fin d'article, vous pointez les engagements insuffisants d'Annecy et d'Annemasse. En ce qui concerne cette dernière que nous connaissons mieux, nous ne pouvons que déplorer, par exemple, le manque d'ambition au niveau des bus.

ıis un document rédigé avec son collègue écologiste de l'Hérault, Jean-Paul Roumégas

ıt réformer pollution de l'air

Les pics de pollution ne devraient plus focaliser toutes les politiques. Archives photo Le DL/Thierry GUILLOT

L'INFO EN +

UN RAPPORT POUR SERVIR... OU POUR CALER LES MEUBLES ?

Faire un rapport, c'est bien. L'utiliser, c'est mieux. Bien malin qui peut présumer de l'avenir des mesures proposées par les deux députés. Le document, en tout cas, devrait être présenté le 2 juin au Conseil national de l'air. Il se murmure que la ministre de l'Environnemnt pourrait d'ores et déjà reprendre à son compte certaines propositions. « En outre, n'hésite pas à souligner Martial Saddier, il y a là une feuille de route pour tous les candidats à la présidentielle. »

Taxations ou incitations ?

Si les deux élus de bords opposés ont dégagé -ce qui est assez rare pour être souligné- une majorité de propositions communes, ils demeurent en désaccord sur la taxation des camions. L'écologiste rêve d'une taxe sur les forts tonnages. Le républicain préfère agir sur le règlement, « d'autant dit-il, que les transporteurs ont déjà fait beaucoup d'efforts ». La même ligne de fracture se retrouve, pour l'industrie, dans l'augmentation ou pas de la taxe générale sur les activités polluantes.

Pour Martial Saddier, Annecy et Annemasse sont à la traîne

Si le rapport pointe la multiplication des dispositifs de lutte contre la pollution, il ne se prive pas de mettre en avant l'efficacité des trente-cinq Plans de protection de l'atmosphère (PPA) signés en France. Dont celui de la vallée de l'Arve, présenté comme un modèle du genre et dont le député Saddier est l'un des promoteurs. « Le problème, explique-t-il, c'est que jusqu'à présent, on a trop raisonné sur les notions de pics de pollution et pas assez sur la pollution de fond. Or, à cet égard, les agglos d'Annecy et d'Annemasse sont à la traîne, assure-t-il. Elles doivent agir et n'ont pas besoin du ministre pour ça. Les agglos doivent être assez intelligentes pour écrire leurs propres PPA en lien avec le préfet. »

Ces derniers mois, les deux intercommunalités ont déjà mis en place un certain nombre de mesures concrètes, qui pourraient être les bases de futurs PPA. Par exemple, elles vont à leur tour décliner le programme du fonds air-bois, pour inciter à remplacer les appareils de chauffage trop polluants.

Du côté d'Annecy, l'autoroute urbaine est désormais limitée à 110 km/h et une vaste réflexion sur la pollution est en cours, via la préparation d'un plan local d'amélioration de la qualité de l'air.

Il n'en reste pas moins que le dossier demeure sensible et qu'en évoquant ainsi un PPA pour Annecy, pour l'instant chimérique, Martial Saddier fait -aussi- de la politique en cherchant à mettre une forme de pression sur les élus annéciens, qui préfèrent d'autres dispositifs.

J.E.

Lors de notre contribution à l'enquête publique concernant le Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) sur le territoire d'Annemasse-Agglo (4), nous souhaitions l'utilisation de carburants moins polluants comme le GPL ou le GNV. Or, ce choix n'a pas été fait, jugé trop coûteux alors qu'à un moment de la réflexion, il était question de bus électrique qui eux, sont nettement plus onéreux.
De ce fait, nous nous réjouissons de l'installation de la station GNV/GNC de St Pierre en Faucigny. Nous n'avons pas manqué de la citer en exemple lors de la réunion du 15 décembre 2015 à laquelle Annemasse-Agglo nous avait conviés dans le cadre de son Plan Climat Air Energie (5).

Nous avions aussi écrit en mai 2015 à la Région. Nous demandions, pour une meilleure offre de transports dans le cadre du projet Cornavin Eaux Vives Annemasse (CEVA), le doublement des voies ferrées en Hte Savoie (6). Hélas, ce n'était pas programmé.

Pour terminer, nous nous permettons de vous solliciter en votre qualité de porte parole de l'Opposition à la Commission du Développement Durable.
Nous souhaiterions en effet

- que la vignette verte soit déterminée en prenant en compte la carburation au gaz (GPL/GNC)
- qu'une meilleure part soit faite à ces carburants pour tous les véhicules automobiles (voitures, bus, camions…) en développant entre autres le réseau de distribution. Pour le territoire d'Annemasse-Agglo (80 000 habitants) une seule station vend du GPL, hors autoroute.

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ | SAMEDI 26 MARS 2016 | 3

HAUTE-SAVOIE

Pollution de l'air : Saddier prend des idées en Île-de-France

» Dans le cadre de la mission d'évaluation des politiques de lutte contre la pollution de l'air dont il est co-rapporteur, Martial Saddier a effectué, hier, un déplacement en Île-de-France avec Jean-Louis Roumegas (EELV). La question de la réforme du dispositif de gestion des pics de pollution (simplification de la communication ; maintien ou non de la circulation alternée ; pertinence du maintien des deux seuils réglementaires -information et alerte-) a été évoquée.

Nous vous remercions de l'attention que vous avez portée à ce courrier.
Nous vous prions d'agréer, monsieur le Député, nos salutations respectueuses.

Pour l'association, les membres cofondateurs.

Références

(1) https://www.senat.fr/rap/l05-045-1/l05-045-168.html.
(2) https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A10135
(3) http://www.hydroecologie.org/articles/hydro/pdf/2008/01/ha1602.pdf et http://www.eaurmc.fr/fileadmin/documentation/colloque/Rhone2fev2012/APOIREL_thermieRhone.pdf
(4) Contribution BHNS et courrier à Annemasse Agglo
(5) http://www.annemasse-agglo.fr/espacehabitants/developpement-durable/
(6) Echanges de courriers avec la Région Rhône Alpes

COMPLEMENTS D'INFORMATION

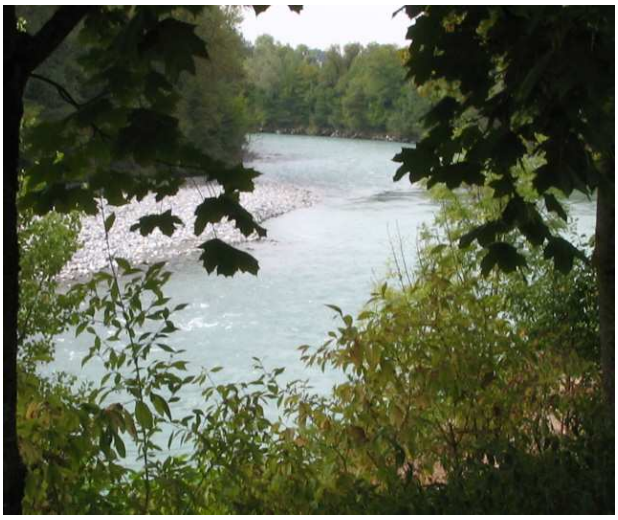

Photo © OÏKOS KAÏ BIOS . L'Arve à Annemasse.

LIENS OFFICIELS

Député http://www.martial-saddier.fr/
Rapport d'évaluation http://videos.assemblee-nationale.fr/video.3990149_574e8d234c045#
Examen du rapport http://www.assemblee-nationale.fr/14/pdf/rap-info/i3772.pdf
http://www2.assemblee-nationale.fr/14/les-delegations-comite-et-office-parlementaire/comite-d-evaluation-et-de-controle-des-politiques-publiques/secretariat/a-la-une/examen-du-rapport-sur-l-evaluation-des-politiques-publiques-de-lutte-contre-la-pollution-de-l-air
http://www.air-lorraine.org/actualites/516-rapport-de-la-mission-d-evaluation-des-politiques-publiques-de-lutte-contre-la-pollution-de-l-air-le-principe-pollueur-payeur-reaffirme
Cour des Comptes https://www.ccomptes.fr/Publications/Publications/Les-politiques-publiques-de-lutte-contre-la-pollution-de-l-air

LE RAPPORT ET LA PRESSE

Présentation du rapport de la Cour des Comptes http://www.ledauphine.com/haute-savoie/2016/01/26/martial-saddier-presente-le-rapport-de-la-cour-des-comptes-sur-la-lutte-contre-la-pollution-de-l-air
Le Dauphiné Libéré, sur le site du député Lionel Tardy
http://www.lioneltardy.org/archive/2016/06/01/presentation-du-rapport-de-martial-saddier-et-jean-louis-rou-5809643.html
Le Messager http://www.lemessager.fr/faucigny/pollution-de-l-air-les-sept-axes-du-depute-martial-saddier-ia933b0n162956
Le Monde Planète
http://www.lemonde.fr/planete/article/2016/05/20/pollution-de-l-air-un-rapport-parlementaire-denonce-les-incoherences-de-la-politique-menee_4923479_3244.html
Vie publique http://www.vie-publique.fr/actualite/alaune/pollution-air-politiques-efficaces-mais-ameliorer.html

ELEVATION DE LA TEMPERATURE DE L'EAU DU RHONE

http://www.journaldelenvironnement.net/article/quand-les-centrales-nucleaires-rechauffent-le-rhone,70902
https://reporterre.net/En-ete-les-rejets-des-centrales-nucleaires-detraquent-les-cours-d-eau

http://www.hydroecologie.org/articles/hydro/pdf/2008/01/ha1602.pdf
http://www.sciencesetavenir.fr/nature-environnement/20150224.OBS3296/7-questions-sur-le-rechauffement-climatique.html

ESPERANCE DE VIE EN BAISSE

Le journal de TV Liberté du 21 juin 2016
http://www.tvlibertes.com/journal-du-mardi-21-juin-2016-tv-libertes-radio-libertes-est-nee/
rubrique : « Santé / Pollution mortelle en France » « Les automobilistes toujours dans le viseur. Alors que la sécurité routière les transforme peu à peu en vaches à lait, une étude évalue à 48 000 le nombre de victimes de la pollution chaque année en France… »

© Oïkos Kaï Bios 2006-2016

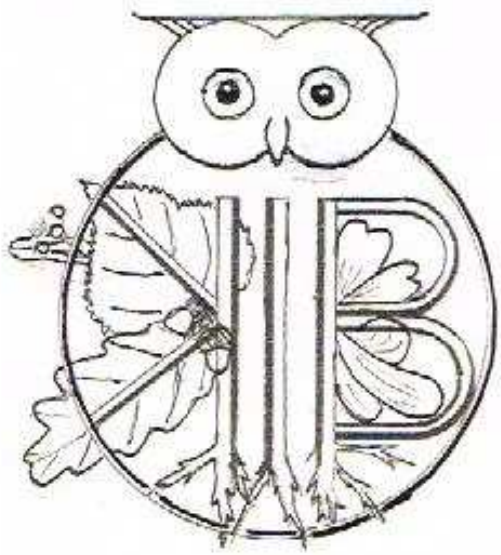

http://www.oikoskaibios.com/